



Annuaire Français de Relations Internationales
AFRI 2004, volume V
Editions Bruylant, Bruxelles

DUFOURCQ Jean , "Allergie transatlantique " , AFRI 2004, volume V

Disponible sur http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_dufourcq.pdf

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : centre.thucydide@afri-ct.org

ALLERGIE TRANSATLANTIQUE : PARTENARIAT OU CONTREPOIDS STRATÉGIQUE ?

PAR

JEAN DUFOURCQ (*)

La dégradation des relations transatlantiques n'est plus une conjecture redoutée : c'est une réalité sur laquelle nombre de diagnostics convergent, en général pour s'en inquiéter. En fait, seuls quelques idéalistes imaginaient encore que ces relations seraient prorogées à l'identique après la disparition du cadre stratégique dans lequel elles avaient été théorisées. Leur altération actuelle, que chacun constate, fait couler beaucoup d'encre : elle pourrait affaiblir le système de solidarité de l'Alliance atlantique qui fut l'un des plus solides môles des relations internationales des cinquante dernières années.

S'agit-il d'une laborieuse adaptation aux conditions de la sécurité au XXI^e siècle, d'un malaise passager, d'un rééquilibrage longtemps différé, d'un divorce inévitable ? Un peu de tout cela sans doute. Ce qui est certain en tout cas, c'est que les reproches ont fusé de part et d'autre de l'Atlantique, ainsi que les anathèmes : la crise provoque une allergie mutuelle, qu'il va falloir soigner en profondeur.

En fait, l'Histoire a repris son cours chaotique normal et nous ne la vivons pas de la même façon de chaque côté de l'Atlantique : confrontés à une nouvelle dérégulation stratégique, celle du terrorisme, nous réagissons différemment parce que nos expériences historiques et nos implications géopolitiques diffèrent. Faut-il s'en émouvoir ? Sans doute pas, si l'on admet comme inévitable la complexité d'un système écartelé entre l'engagement des Etats-Unis, qui adoptent un classique comportement impérial, et la consolidation d'une Union européenne, qui accentue sa voie originale d'anti-modèle baroque.

Les quelques réflexions qui suivent explorent ce champ encore passionnel, tentent de dégager quelques leçons et s'attachent à proposer des pistes de régulation permettant aux Alliés atlantiques d'affronter ensemble ce qui est d'abord une crise de la modernité stratégique.

(*) Officier de marine, ancien de la DEG, du CAP et de l'IHEDN, actuellement en poste à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (Bruxelles).

VERS LA FIN D'UNE IDENTITÉ DE VUE
ENTRE AMÉRICAINS ET EUROPÉENS ?

Le postulat de l'identité de vue transatlantique se délite progressivement, sans toutefois affecter les intérêts stratégiques communs des Occidentaux.

Pendant près de cinquante ans, un véritable contrat a semblé lier entre elles les nations alliées de part et d'autre de l'Atlantique. On lui attribuait la vertu magique et inaltérable d'un socle quasi granitique de valeurs, d'intérêts et de responsabilités partagées. Il était fondé sur la réalité d'un ennemi commun présentant tout à la fois une philosophie politico-économique (le marxisme-léninisme), des forces (l'armée soviétique) et une structure multilatérale (le Pacte de Varsovie), toutes antagonistes des nôtres et dont il s'agissait de contrer les entreprises, sans défaillance. La promotion des modèles que véhiculait ce contrat, la démocratie parlementaire, l'économie libérale, la citoyenneté morale n'était qu'accessoire par rapport au principe qui était en son cœur, principe selon lequel la liberté des peuples occidentaux ne devait être aliénée par aucune dictature, pas plus alors la rouge soviétique qu'auparavant la brune nazie. C'est sur ce roc solide que se sont ancrées les relations entre Américains et Européens de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 1990. Quelles qu'aient pu être les péripéties – et il y en eut, comme, par exemple, la décolonisation, l'affaire de Suez, *etc.* –, c'est sur ces bases que l'on se retrouvait toujours.

Avec l'effondrement de la principale menace qui pesait sur lui, le système transatlantique semble en être venu à hésiter : après la Guerre froide, alors qu'aucune menace nouvelle n'a véritablement remplacé l'ancienne (malgré les efforts de certains, au début des années 1990, pour promouvoir un « Sud » constituant potentiellement un ennemi convenable), le socle des relations transatlantiques s'est reconstitué autour de modèles de société véhiculés. Il faut dire qu'entre-temps, la société américaine, identifiée à la modernité absolue, avait été érigée en système global au pouvoir d'attraction tel qu'elle constituait pour toutes les jeunes gens une forme d'idéal indépassable ; quand cet idéal restait hors de portée, s'ensuivaient de fortes frustrations et des rejets brutaux, ce qui advenait surtout à la périphérie du monde atlantique. En Europe même, le modèle américain célébré s'adaptait au contexte régional. Par l'effort et l'intuition de quelques-uns s'est donc progressivement constituée une voie originale, européenne. Sa dimension économique se cristallise dans la défense d'intérêts commerciaux collectifs : cela donne lieu à des négociations euro-américaines de plus en plus vives dans le cadre qu'est devenu aujourd'hui l'OMC. Au plan culturel, par le biais de programmes originaux comme Erasmus (formation estudiantine), une personnalité européenne se consolide peu à peu dans l'affirmation d'une manière d'être occidentale, différente de celle qu'on trouve outre-Atlantique. Sur le plan politique et sociétal, en matière écologique et juridique, les Européens

créent également entre eux une base originale de doctrines, n'hésitant pas à contrarier les intérêts américains (comme à Kyoto ou encore vis-à-vis du projet de Cour internationale de justice). Ainsi, dans le prolongement du rêve américain, et s'en démarquant, des voies nouvelles sont défrichées, créant les conditions d'un pluralisme occidental de plus en plus ouvert.

Le processus de différenciation transatlantique

C'est dès avant la vague terroriste qui a frappé les Etats-Unis le 11 septembre 2001 qu'a pris naissance un processus de différenciation transatlantique.

Visant les symboles de la puissance civile et militaire américaine, à New York et Washington, l'attaque stratégique du 11 septembre 2001 a atteint *de facto* le socle transatlantique des sociétés démocratiques à économies libérales. Par suite, on pouvait logiquement s'attendre à voir le front de la Guerre froide se reconstituer instantanément, même si, cette fois-là, l'ennemi ne pouvait être clairement désigné. Pourtant, tel n'a pas été le cas : le malheur aura voulu que, pour faire face à ce défi d'envergure qui valait bien celui lancé par le système soviétique, les Etats-Unis, blessés à vif pour la première fois sur leur sol, ont choisi d'agir seuls, à la tête d'une coalition, et non au sein de l'Alliance atlantique. A l'instigation d'un groupe « néoconservateur » convaincu, qui attendait son heure, ont été lancées, sur la base d'une légitime défense globale et quasi sociétale, des actions militaires de type « punitif » visant à éliminer dans un premier temps le « nid de vipères » des Talibans en Afghanistan. Ont ensuite été planifiées des actions de transformation des Etats identifiés comme « voyous » (lire réticents ou indociles) et rassemblés dans un « axe du mal » contre lequel lancer une « croisade » devenait moralement légitime et militairement nécessaire. A la suite de quoi on a assisté aux préparatifs politiques, militaires et juridiques de l'action opérationnelle, ainsi qu'à des manœuvres d'artillerie diplomatique, peu avant l'attaque militaire contre l'Iraq et l'occupation de ce dernier, avec les aléas que l'on sait. La suite n'est pas encore écrite mais concerne à des titres divers l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord...

Du processus initial de différenciation transatlantique, on a ainsi glissé vers de franches divergences quant à la conduite militaire à tenir envers un régime iraquien devenu brutalement intolérable.

Les épisodes de la dispute qui en a résulté au sein de la famille atlantique sont connus et ont été déjà bien analysés, tout comme les racines de l'anti-européanisme latent aux Etats-Unis et de l'anti-américanisme réflexe en Europe, deux tendances qui ont attisé les récentes querelles. Il est donc inutile de revenir là-dessus ou sur le courant politique souterrain qui a alimenté l'actuelle détermination américaine, unilatérale et butée, mélange inattendu de racines libérales et de comportements trotskistes, selon une formule connue.

Il apparaît en revanche plus significatif d'essayer de mesurer l'impact des tensions transatlantiques croissantes observées au début de l'année 2003 sur « l'Europe de la Défense », comme on persiste à nommer par anticipation les travaux en cours à Bruxelles en matière de PESD. La réalité oblige à constater que la « Défense européenne » n'a pas vraiment été affectée par ces tensions américano-européennes. D'ailleurs, peu de vrais débats sur le devenir transatlantique ont eu lieu dans les enceintes de l'Union européenne. En revanche, en aparté, surtout dans les coulisses de l'OTAN, des discussions ont été menées, moins sur le fond des dossiers (légitimité de l'action américaine) que sur des aspects militairement annexes (comme l'organisation de patrouilles maritimes antiterroristes par exemple) mais politiquement significatifs (solidarité atlantique sollicitée par la stratégie américaine d'éradication du terrorisme). L'Histoire retiendra peut-être pourtant que c'est paradoxalement au cours de ce semestre troublé que l'Union européenne a fini par valider son projet spatial spécifique (Galileo), « complémentaire » du GPS américain, et a lancé trois opérations de gestion de crise, les premières de l'histoire européenne : l'EUPM en Bosnie, relève policière de l'IPTF de l'ONU; « Concordia » en ARYM/Macédoine, relève militaire de l'OTAN; « Artémis » en RDC (ex-Zaïre) en soutien militaire d'urgence de la Monuc de l'ONU. C'est également au cours de ce semestre mouvementé au plan des relations transatlantiques que l'Union a achevé son travail préparatoire à l'établissement d'un traité constitutionnel qui prévoit de consolider sa PESD selon plusieurs axes : l'affirmation d'une solidarité de ses membres face aux dangers, notamment terroristes; la validation du principe de coopérations structurées entre certains Etats membres décidés à aller plus loin; la mise en place d'une agence consacrée aux affaires d'armement... La Convention a ainsi ouvert grand la porte à l'affirmation de la capacité stratégique de l'Union européenne. Pour finir, toujours au cours de ce semestre décidément chargé, Javier Solana a présenté aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union une première ébauche de stratégie européenne de sécurité(1) consacrant la personnalité stratégique résolument nouvelle et moderne de l'Union européenne, acteur global du XXI^e siècle, distinct et solidaire des Etats-Unis et toujours unis à ces derniers par le pacte atlantique.

Le mouvement de distanciation transatlantique que, bien qu'observable à l'œil nu, l'on se garde en général de souligner, par pudeur gênée ou incrédulité sceptique, apparaît donc comme continu. A travers lui, se révèle l'autonomie d'appréciation stratégique de deux groupes d'acteurs occidentaux à la personnalité affirmée.

(1) JAVIER SOLANA, « Une Europe sûre dans un monde meilleur », *Rapport au Conseil européen de Salonique*, 20 juin 2003.

L'absence de découplage réel

L'évolution à laquelle on assiste, si elle se caractérise par une différenciation continue des comportements militaires et des priorités stratégiques, ne doit pas pour autant être assimilée au découplage tant dénoncé et que nul ne souhaite.

Il y a en Europe un débat non tranché. En son cœur se trouve le club hétéroclite que constituent les acteurs qui se sont distingués pendant la crise iraquienne : les administrations britannique et espagnole et la plupart des dix pays accédant à l'Union. Cet ensemble se trouve gêné par le processus de distanciation transatlantique en cours. Il faut dire que, depuis plus de cinquante ans, la relation transatlantique passe par Londres, point d'entrée européen des Etats-Unis et truchement privilégié de ces derniers en Europe, posture centrale et choix stratégique majeur de tous les hôtes du « 10 Downing Street », théorisés méthodiquement depuis l'affaire de Suez en 1956. Or, depuis la fin de la Guerre froide, l'axe transatlantique Ouest-Est passe moins par les *western approaches* des temps héroïques de la Seconde Guerre mondiale que vingt degrés de latitude plus au sud, par la Méditerranée, le long du couloir qui relie la Floride à la péninsule arabique. Dans ce contexte nouveau, Madrid aspire discrètement à prendre le relais de Londres comme intermédiaire transatlantique privilégié de Washington. S'agissant des vieux pays d'Europe centrale, heureux candidats à l'intégration européenne, c'est sur la base d'un rêve ancien (la confortable tutelle des Etats-Unis) et d'un cauchemar récent (comment éviter d'être écartelé entre garantie américaine et prospérité européenne?) qu'ils se sont déterminés pour la solidarité sans nuance avec le « Libérateur » américain, poussés dans cette direction par une manœuvre américaine bien orchestrée et aidés dans leur choix par l'exemple hispano-britannique. Suscitées par l'alliance *ad hoc* conduite par des Etats-Unis qui ont brutalement et totalement re-nationalisé leur défense et neutralisé l'Alliance atlantique comme outil militaire, de nouvelles lignes de division sont ainsi apparues sur le continent européen. Elles sont durables, même si elles n'ont pas réellement fracturé le continent.

Aux Etats-Unis, la divergence d'appréciation observée, notamment avec l'Allemagne et la France, la Russie et la Chine, autant de pays qui ont siégé, en 2003, au Conseil de sécurité des Nations Unies, a été une mauvaise surprise : passe encore pour Pékin et Paris, mais Berlin et Moscou sur la sagesse intéressée desquelles l'administration comptait ! L'erreur d'analyse initiale faite par Washington a perturbé les acteurs américains quand ils ont cherché à déterminer la conduite à tenir. De plus le retour du couple franco-allemand dans une configuration aussi inattendue que celle qu'offrent les parcours personnels de D. de Villepin et de J. Fischer a provoqué un réflexe de colère stupéfaite, qui s'est amplifié après les prestations de ces ténors complices au Conseil de sécurité, face à un Secrétaire d'Etat moins convaincant. Avec l'esquisse d'un axe Paris-Berlin-Moscou et la volonté belge cris-

tallisée par le mini-sommet du 29 avril, la coupe s'est remplie et le défi est apparu lourd de sens. Ces avertissements, qui consacraient l'autonomie stratégique d'acteurs de poids du concert international, ont été progressivement pris au sérieux à Washington, apparemment plus aisément au Département d'Etat et à la Maison-Blanche qu'au Pentagone.

Pourtant, nul ne pense sérieusement que les effets de manche souvent excessifs auxquels nous ont conviés les acteurs de cette sérieuse dispute transatlantique ont remis en cause la vertu ancienne de l'alliance pour la liberté et le progrès qui, au fondement de leur entente géopolitique, constitue le ciment des pays occidentaux : ce contrat est le cœur de la civilisation sur laquelle repose l'autorité de ces acteurs transatlantiques dans un monde dans lequel les Occidentaux sont minoritaires. Le jeu de rôle auquel nous nous sommes adonnés, non sans un plaisir secret, est un jeu dangereux, mais dont Jean-Claude Casanova nous rappelle fort opportunément (2) la règle ancienne à travers des épisodes déjà oubliés et en suggérant une inversion des rôles d'hier, avec un George W. Bush qui porterait le costume du général de Gaulle.

Voilà donc ce qu'il en est de l'instabilité transatlantique actuelle et des lézardes d'un édifice qui avait résisté au défi soviétique et qu'on regarde désormais avec une gêne inquiète à Bruxelles, dans le cadre otanien comme dans le cadre européen : distanciation, instabilité, méfiance caractérisent désormais un système transatlantique qui, il y a pourtant dix ans encore, structurait le monde occidental. L'allergie constatée est-elle sérieuse ? Peut-on la dépasser ? Voilà ce que nous nous proposons d'examiner.

MODÉLISER LA PUISSANCE AU XXI^e SIÈCLE ?

Comme toujours, les forces de régulation sont déjà à l'œuvre et la crise observée devrait être amortie avec pragmatisme par des pays à l'expérience stratégique ancienne et qui savent que leur poids dans le monde, c'est-à-dire leur capacité à l'influencer, à le transformer, dépend de leur aptitude à s'entendre entre eux sur les intérêts essentiels que sont la prospérité, la sécurité ou encore la libre concurrence.

En réalité, ce qui est désormais en jeu, beaucoup plus qu'un pluralisme d'évidence ou un multilatéralisme que nul ne conteste sérieusement, c'est le partage des tâches et des zones de responsabilité dans le monde du XXI^e siècle, non pas un nouveau Yalta, mais plutôt une nouvelle coalition stratégique au profit d'une forme de stabilité nécessaire à tous. Ce qui va rassembler les pragmatiques des deux rives de l'Atlantique, c'est le réglage de l'architecture internationale des prochaines décennies. Celle-ci devra prendre en compte non seulement les recalages de puissance observés depuis

(2) Jean-Claude CASANOVA, « De Charles de Gaulle à Jacques Chirac », *Le Monde*, 25 juillet 2003.

la fin de la Guerre froide et les lézardes résultant de la crise actuelle, mais aussi la transformation même de la notion de puissance opérée pendant la Guerre froide, notamment en Europe.

Dans le système qui se dessine aujourd'hui et que bien des Américains s'offusquent de qualifier de multipolaire, il reste d'abord une bonne place pour les valeurs qu'incarne la Charte des Nations Unies, dont la portée universelle n'est plus réellement contestée dans le monde, même si des philosophies politiques distinctes restent nécessaires à la stabilité du monde (notamment en Asie). Un toilettage de l'exécutif de l'ONU devra être réalisé, notamment pour mieux asseoir l'autorité du Conseil de sécurité et renforcer son efficacité. Cependant, l'espoir de paix, d'équité et de prospérité qu'incarne l'ONU reste l'un des plus sûrs garants de la stabilité du monde au XXI^e siècle, avec l'action éclairée et courageuse de ses acteurs engagés, le subtil Brahimi comme le regretté Sergio Vieira de Mello.

Ce sont de règles incontestables mais évolutives dont le monde a besoin pour dépasser le règne du talion, la loi du plus fort et la manipulation politique, idéologique voire religieuse de la corruption et de la terreur aveugle. C'est d'un large corpus de principes et de procédures, tiré de l'expérience des trois guerres mondiales qui ont ravagé le XX^e siècle et des crises survenues depuis dix ans que doit procéder l'architecture nécessaire à la stabilité du XXI^e siècle. Une sorte de logiciel politico-diplomatique nouveau qui intègre la semonce diplomatique, l'intimidation stratégique (3), l'ingérence humanitaire et la tutelle internationale, qui révisé les notions de souveraineté et de droit des peuples, qui impose des *minima* démocratiques et sociaux, des planifications économiques et des contrôles écologiques... Tous ces concepts, encore à l'état latent, relèvent en fait du développement de l'intérêt commun collectif étendu à l'échelle de la planète, dans le cadre d'une mondialisation de fait au XXI^e siècle, qui laisse encore à l'écart du développement et de la stabilité des zones entières, les « Terra incognita » en matière économique, démocratique, sociétale d'aujourd'hui. Pluralisme et globalisation, le défi du nouveau siècle! L'ingénierie socio-politique nécessaire pour relever ce défi est largement développée dans le monde occidental, qui, à l'échelle du continent nord-américain comme à celle de l'Europe, a connu des guerres civiles dévastatrices avant de parvenir à gérer l'unité dans la diversité, avant d'ériger l'Alliance atlantique mise aujourd'hui en question.

La crise transatlantique actuelle, une crise de la puissance et de la modernité

Certains, comme Tony Blair, s'indignent encore que l'on puisse évoquer deux pôles de puissance distincts dans le monde occidental. Adeptes du multilatéralisme qui multiplie les canaux d'action pour servir une même straté-

(3) Cf. « De l'intimidation », *Agir*, n° 2, 1999.

gie, le Premier ministre britannique récuse la multipolarité qui laisse la place à de multiples stratégies, même strictement coordonnées. Ce faisant, il nous révèle une défiance réelle en la communauté de destin transatlantique ou plus précisément en la capacité des Américains à tenir compte des intérêts des Européens dans leurs calculs stratégiques. Au Congrès américain, il déclarait, le 17 juillet 2003, qu'il n'y a « *pas de plus dangereuse théorie en politique internationale que le besoin d'équilibrer la puissance américaine [...]. Nous n'avons pas besoin de rivalité mais de partenariat, de volonté, d'objectifs partagés face à une menace commune* ». La passion que met Blair à défendre l'alliance euro-américaine et à réfuter toute nécessité de contre-poids à la puissance américaine est sans doute celle d'un sceptique, d'un inquiet, pas celle d'un idéaliste, d'un prophète comme on aime à le présenter. Une fois cela admis, il y a sans doute une plus grande communauté d'analyse qu'on ne croit entre les pays rangés dans la catégories de la « vieille Europe » et ceux classés dans celle de la « nouvelle Europe ».

Car une autre attitude peut être de considérer que le monde occidental, qui précisément utilise un même « logiciel géostratégique et géoéconomique », constitue une communauté d'intérêts de fait, disposant, dans le concert planétaire actuel, d'un avantage décisif sur d'autres pôles géopolitiques (l'asiatique, l'arabo-musulman ou encore l'africain), puisqu'à même de différencier ses modes d'action par le jeu diversifié de ses acteurs. Si l'on adopte ce point de vue, alors l'allergie actuelle, le positionnement critique des Etats-Unis et de l'Europe sur la conduite à tenir face au terrorisme international relève non d'une fracture ou d'un divorce, mais d'un débat sur les modes d'exercice de la puissance au XXI^e siècle, débat non conclu encore, du fait de l'immense hypothèque iraquienne et, derrière elle, saoudienne voire israélienne. Ce débat profond et structurant met en évidence la novation de l'Union européenne et la réalité nouvelle de son approche de la puissance, alternative et complémentaire de celle que pratiquent, hors compétition, les Etats-Unis.

L'Union européenne, force d'équilibre du XXI^e siècle

Dans le G3 établi *de facto* depuis la fin de la Guerre froide, l'Europe occidentale constitue avec le continent nord-américain l'un des deux pôles occidentaux de pouvoir qui, avec l'Asie moderne, polarise le monde du XXI^e siècle.

La question qui se pose aujourd'hui est celle de la solidarité occidentale dans ce système entre des Européens qui ont entrepris d'unifier leur continent de l'Atlantique à l'Oural et des Américains qui n'hésitent pas à annoncer que le défi de la puissance chinoise est pour eux l'aventure du monde à venir. C'est dans cette perspective de moyen terme que beaucoup pensent qu'il faut serrer les rangs occidentaux. Dans cette perspective, l'adresse de Tony Blair au Congrès américain le 17 juillet 2003 prend alors tout son

sens : « *ne délaïssez pas l'Europe, travaillez avec elle [...]. Toute grande alliance commence par l'Amérique et l'Europe* ». Naturellement, la menace qui justifie aujourd'hui cette alliance est celle du terrorisme et sans doute pas, ou du moins pas encore, celle que pourrait un jour constituer un autre pôle de pouvoir en Asie, susceptible de remettre en question l'architecture internationale du XXI^e siècle et les règles du jeu élaborées pour en asseoir la stabilité. Cependant, cette solidarité occidentale d'évidence face aux contestations possibles ne doit pas empêcher l'Europe occidentale de se constituer également en centre de puissance.

Chacun voit, et T. Blair mieux que quiconque, qu'établir l'Union européenne sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique, c'est, à l'évidence, enclencher un processus non de différenciation ou de compétition transatlantique, mais de confrontation, insupportable à Londres. Tout doit donc être fait pour couper les ailes à la constitution des « Etats-Unis d'Europe » intégrés à la façon d'une puissance de plein exercice. La diplomatie britannique y veille avec un soin jaloux, suspectant d'ailleurs la diplomatie française d'œuvrer constamment en ce sens. Il s'agit naturellement de quelque chose de plus sérieux et de plus innovant que de reconstituer à l'échelle bruxelloise un modèle de puissance que la plupart des capitales considèrent souvent, sans regrets (sauf peut-être à Londres et Paris?), comme dépassé. Il faut encore une nouvelle fois se souvenir avec réalisme que les expériences historiques qui fondent les réflexes stratégiques à Berlin, Rome, Londres ou Paris sont d'une autre nature que celles que l'on trouve à Washington, Boston, Dallas ou Los Angeles. Pas plus contrepois qu'alternative, l'Union européenne s'affiche tous les jours comme un partenaire des Etats-Unis, partenaire qui a des intérêts, des responsabilités et des valeurs spécifiques qui ne recourent pas toujours ceux des Etats-Unis.

L'Union européenne, qui disposera, en 2004, d'une stratégie de sécurité et d'un traité constitutionnel capable de régler son fonctionnement et de dépasser sa complexité évidente pour les prochaines décennies, se présente de fait comme un modèle nouveau de puissance sur la scène internationale. En s'élargissant à dix nouveaux membres, puis en prévoyant de dépasser la trentaine d'Etats membres au cours de la prochaine décennie, elle offre un exemple, sinon un modèle, d'intégration régionale capable de dépasser les souverainetés périmées, de garantir un espace d'échanges mutuellement bénéfiques aux différents peuples qui la constituent et une sorte de volant d'inertie aux conflits locaux ou régionaux qu'elle contribue à résoudre. Cet élargissement, qui n'est ni une chance historique ni un risque de dilution, consacre seulement une forme très élaborée de bon voisinage stratégique. De fait, il a un impact assez fort sur la réalité des relations transatlantiques, puisqu'il reconnaît le poids de la dimension régionale de la solidarité européenne face aux liens atlantiques, culturels, idéologiques ou politiques.

Ce modèle de puissance stable, établie par continuité territoriale et par voisinage stratégique et fondée sur un esprit de famille forgé par de sombres aventures vécues ensemble et un continent administré désormais de concert, est d'une essence nouvelle. Sans s'opposer au modèle de la puissance américaine appuyé sur la force incontestable (militaire, économique, financière, technologique), il en rend inutile bien des dimensions. Plus tourné vers le développement, la prévention et la sécurisation des intérêts communs que vers la supériorité et la préemption, ce modèle de puissance régionale d'équilibre pourrait être très utile à la sécurité du monde du XXI^e siècle. Cela est d'autant plus vrai qu'en termes géopolitiques et géoéconomiques, l'espace européen de prospérité et de sécurité doit diffuser ses vertus bénéfiques à ses plus proches voisins et partenaires arabes et slaves, en Méditerranée et en Russie, jusqu'à les intégrer comme nouveaux membres.

Puissance d'équilibre qui aurait réussi à préserver la diversité de ses Etats et de ses peuples dans l'unité de son action au profit de la prospérité et de la sécurité, l'Union européenne apporterait au concert occidental d'éminentes vertus de régulation, capables de jouer, en complément ou alternative de la force américaine, un rôle décisif dans la stabilité de la planète au XXI^e siècle. Elle pourrait s'appuyer sur la force de son expérience de la négociation communautaire et de la recherche du consensus au profit de l'intérêt général et sur sa réflexion approfondie sur de nouveaux modes d'action de régulation stratégique (4).

Puissance d'autant plus essentielle qu'elle aura, en Europe, réussi à réconcilier l'Histoire et la Géographie de ses Etats membres, l'Union européenne est assurément le partenaire indispensable des Etats-Unis pour équilibrer leur surpuissance actuelle et offrir au reste du monde une image acceptable d'un club occidental qui reste minoritaire et qui, aux yeux de beaucoup, soumet le reste de la planète à la préservation de ses intérêts particuliers.

*
* *

Faut-il conclure en campant chacun des grands acteurs occidentaux dans une posture avantageuse? Faut-il, dans le monde atlantique, confier à l'Union européenne le soin de constituer l'avant-garde stratégique chargée de manier des modes de régulation nouveaux et aux Etats-Unis l'arrière-garde historique chargée de manier des modes de résolution éprouvés? Rien n'est moins sûr.

Face au risque durable du terrorisme stratégique qui alimente le désordre économique et monétaire international et compromet la victoire de l'économie libérale et du développement durable, il est certain qu'Américains et Européens ont des intérêts communs. Et pas seulement eux, la Chine entre-

(4) « Pour de nouvelles combinaisons stratégiques », *Défense nationale*, janvier 2002.

prenante et la Russie raisonnable également. Il faut donc trouver à chacun des grands acteurs du monde du XXI^e siècle un rôle à sa mesure dans l'effort collectif de stabilisation des relations internationales de la planète. Et dans ce domaine, c'est vers l'avenir qu'il faut se tourner, avenir qu'il n'appartient pas aux États-Unis de définir au nom d'un prétendu magistère que leur conférerait leur engagement résolu en faveur de la liberté au XX^e siècle. Les défis à venir sont d'un autre ordre, pluralisme et globalisation. C'est sans doute à la faveur de la constitution d'un exécutif informel nouveau qui consolidera l'action des Nations Unies qu'on les relèvera.

Dans cette structure à venir, c'est l'Union européenne qui, aux côtés des États-Unis, de la Russie et de la Chine, donnera la tonalité d'ensemble des relations internationales au nom d'une intégration régionale réussie qui apportera à ses partenaires à l'ancienne culture « impériale » une expérience nouvelle de la régulation multinationale qui leur fait aujourd'hui défaut.

Alors, partenariat ou contrepoids ? Sans doute ni l'un ni l'autre, mais plutôt vision coordonnée des responsabilités occidentales et du partage du travail pour favoriser sécurité et prospérité au plus grand nombre au XXI^e siècle.